



Juin 2022

RÉFLEXIONS ET SUGGESTIONS

CONCERNANT LES RUES

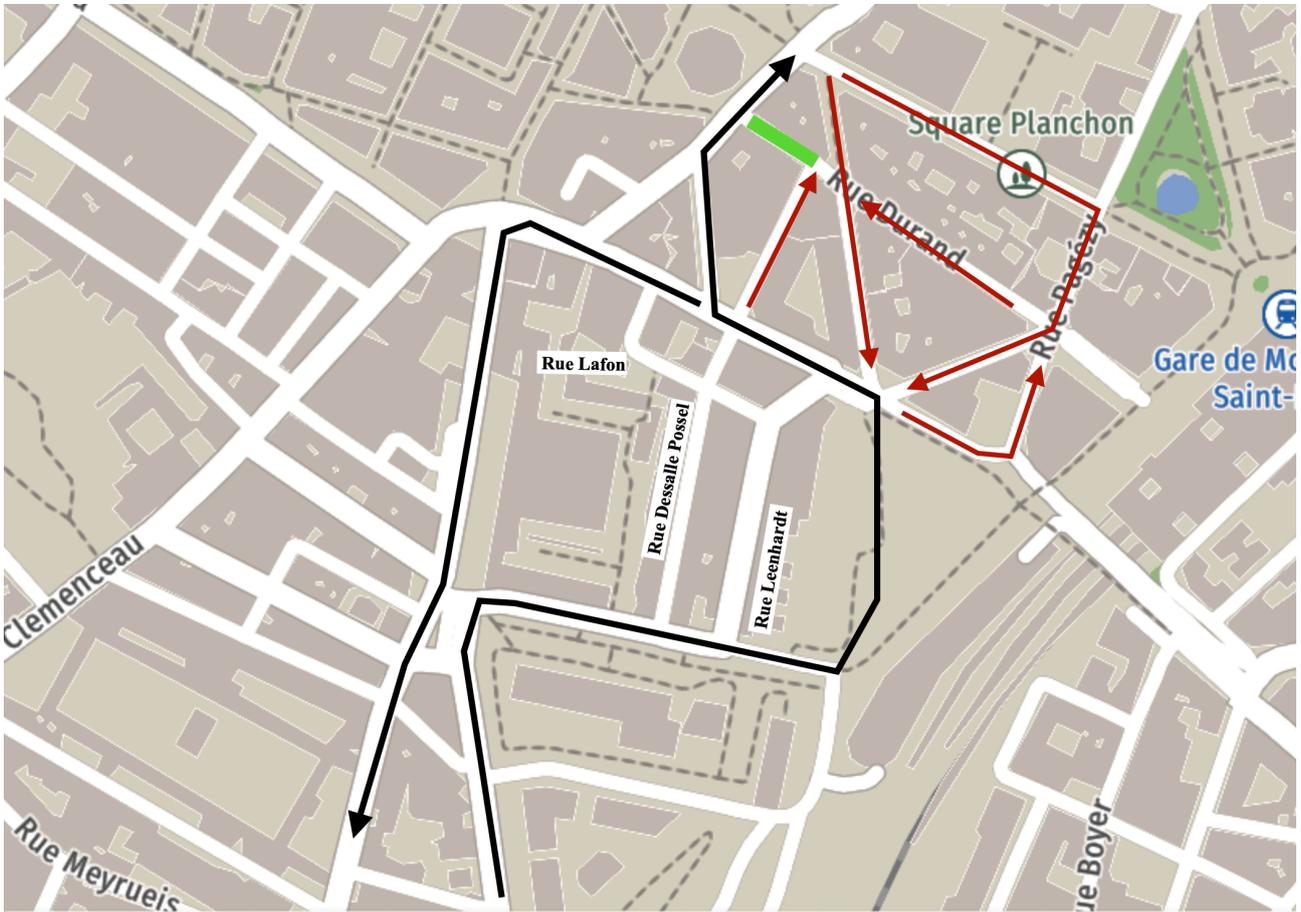
**CATALAN
LEENHARDT
DESSALLE POSSEL
DURAND**

Dans le cadre des modifications du plan de mobilité induites par la ligne 5 du tram.

Sommaire

- P. 2 : Plan de circulation arrêté
- P. 3 : La rue Catalan
- P. 4 : Les rues Leenhardt et Dessalle Possel
- P. 8 : La rue Durand
- P. 9 : Conclusion

PLAN de CIRCULATION ARRÊTÉ



Sur ce plan figurent les axes de circulation tels qu'ils ont été définis à ce jour.

Il intègre les modifications apportées à la rue d'Alger.

Nous sommes tout à fait en accord avec ce plan.

Cependant trois secteurs méritent notre attention :

- La zone de la rue Catalan à une voie de circulation
- Les rues Leenhardt et Dessalle Possel qui apparaissent comme de potentiels courts-circuits de la boucle de circulation.
- La partie de la rue Durand entre la rue Laissac et la rue d'Alger

LA RUE CATALAN



Cette rue présente un rétrécissement entre les rues Dessalle Possel et Leenhardt, étranglement à une voie inclus dans un ensemble à deux voies. L'alignement nécessite que soit traitée une parcelle dont la SERM est propriétaire depuis 2015.

Il y a actuellement des travaux sur cette rue pour l'adapter au passage prochain de deux lignes de Bus.

Telle qu'elle est actuellement cette rue n'est plus adaptée aux flux qui vont l'emprunter.

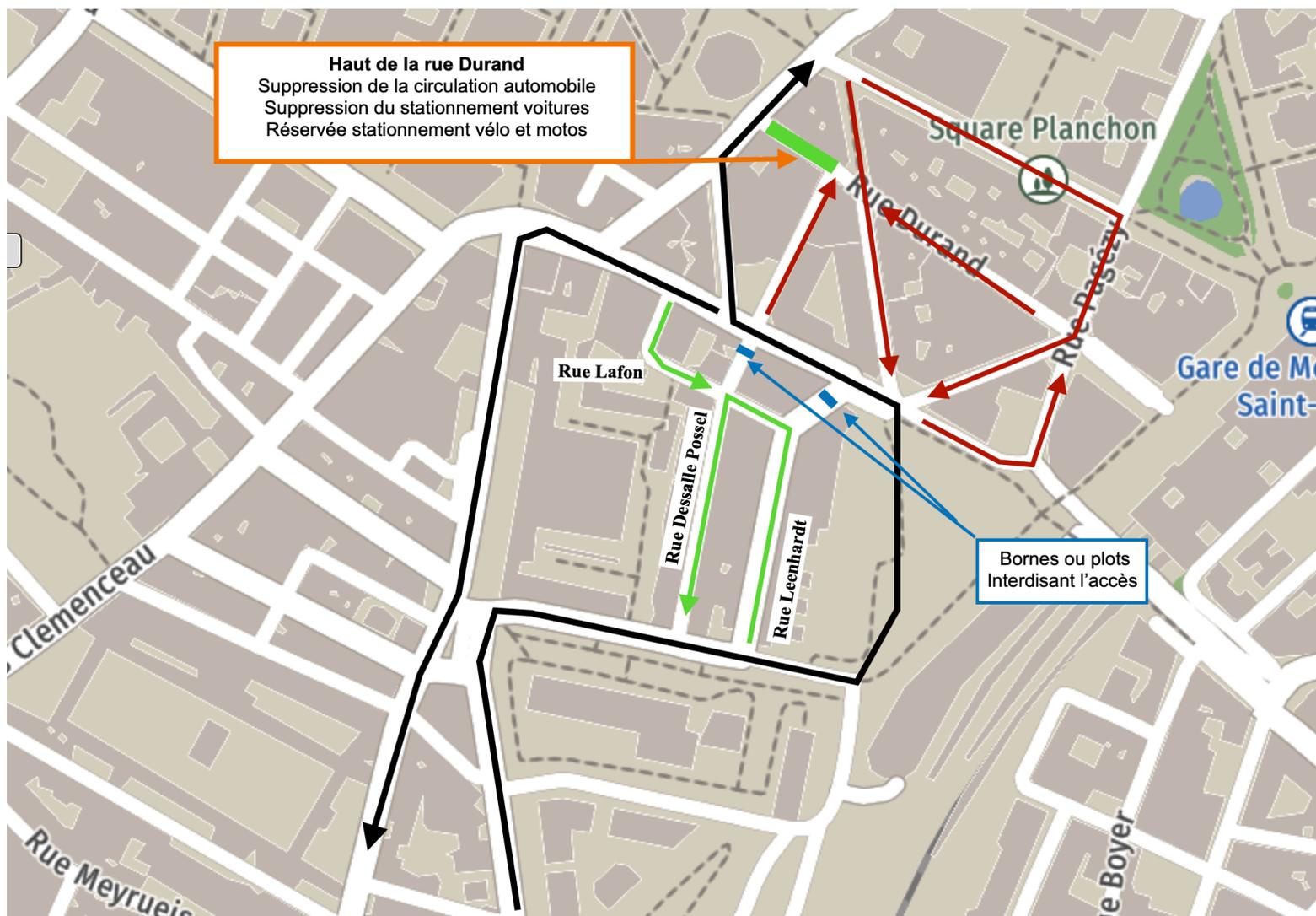
Ajoutons que l'accès de la rue Leenhardt et la sortie de la rue Dessalle Possel sont rendus problématiques.

Quant à la perspective et à l'aspect urbanistique, n'en parlons pas. Il s'agit d'un secteur qui constitue une zone à l'abandon soulignant un manque de soin dénotant avec la qualité d'une ZAC qui voit son aménagement touché à sa fin.

Les réponses obtenues jusqu'à présent nous font part de l'intention des services de régler ce problème, ce qui ne nous suffit pas. De façon unanime les résidents de ce quartier trouvent insupportable l'inaction attachée à cette parcelle.

LES RUES LEENHARDT ET DESSALLE POSSEL

Ces deux rues présentent deux inconvénients dans le nouveau dispositif de circulation. Outre la situation évoquée précédemment, elles représentent deux possibilités de court-circuit. Nous avons concerté les résidents de ces deux rues et sommes parvenus aux propositions suivantes qui résolvent la question du court-circuit et qui assurent la sécurité de la piste cyclable devant être installée sur la rue du grand Saint Jean. Voici donc le schéma de ces dispositions.



Détails





Nous obtenons ainsi une boucle Leenhardt - Lafon - Dessalle Possel dont la seule utilité est une desserte des riverains. Elle n'offre aucune solution pour un trafic de transit dans la mesure où elle conduit à faire un détour qui revient au point de départ.

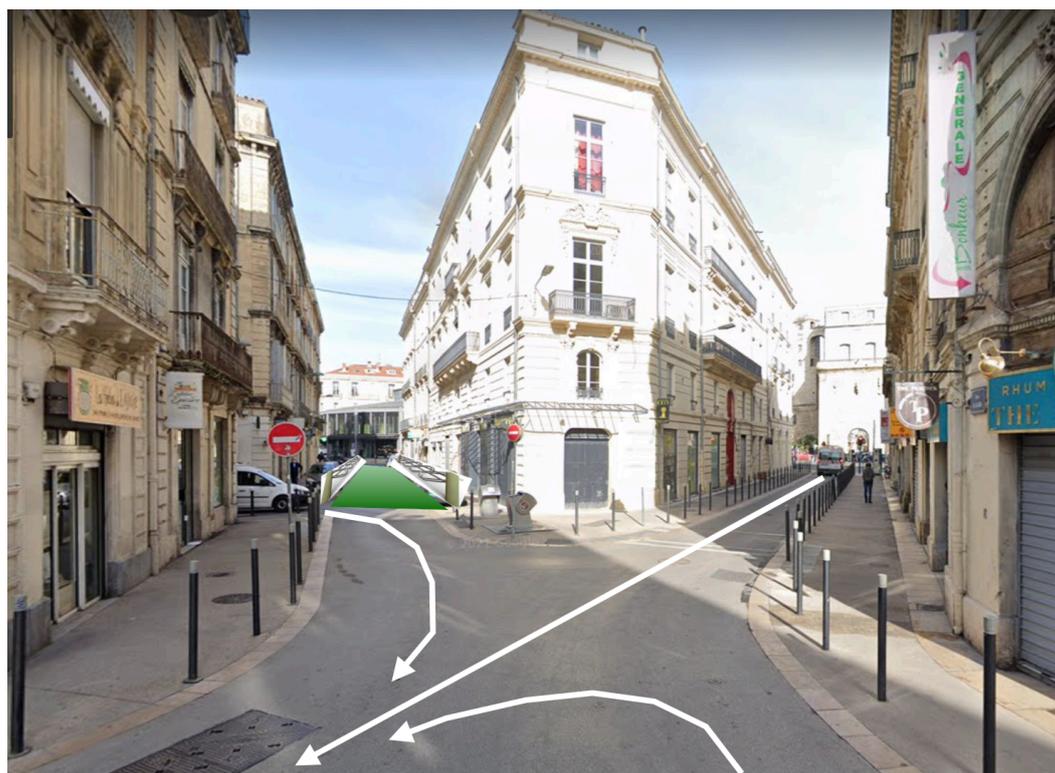
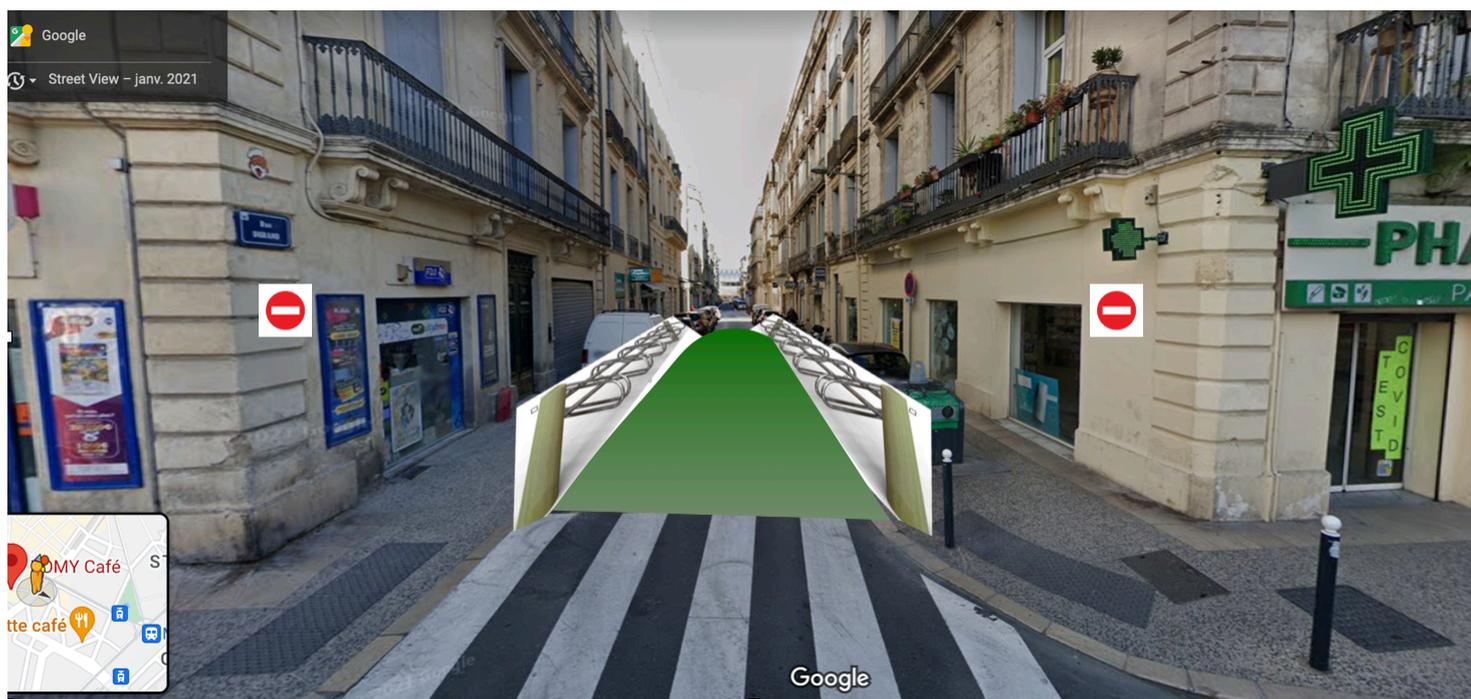
Par ailleurs les deux zones transformées en impasses sont courtes et ne perturberaient en rien les besoins des riverains.

Les seules conséquences de cette disposition seraient la mise en place de quelques panneaux de signalisation et de pots végétalisés, ce qui nous devons l'admettre est d'un coût minime. Seuls deux ou trois ajustements seraient à envisager.

Nous voulons souligner ici que ce plan a été discuté avec des résidents de chacune des rues et qu'il a été validé tel quel après que d'autres hypothèses ont été étudiées.

LA RUE DURAND

Le schéma établi à ce jour laisse de côté le petit secteur de la rue Durand située entre la rue Laissac et la rue d'Alger. Depuis très longtemps les riverains de cette zone soulignent l'inadaptation de son état qui génère plus d'inconvénients que d'avantages. Nous proposons que soient enfin prises en compte les solutions que souhaitent les commerçants et les résidents de ce tronçon.



En résumé, il s'agit de neutraliser cette portion de rue en la rendant impropre à la circulation automobile et en l'adaptant pour en faire une zone de stationnement exclusivement réservé aux deux roues.

CONCLUSION

Ces différentes propositions d'aménagement sont pour nous nécessaires si l'on veut parfaire le dispositif en cours d'installation. Elles peuvent être réalisées rapidement et à moindres frais, ce qui nous semble non négligeable.

Nous sommes tout à fait disposés à en discuter les termes, à vérifier avec vous sur le terrain la justification de ces remarques et le bien-fondé de nos propositions.